

**VACCINATION :
CONVAINCRE ET MONTRER L'EXEMPLE**

L'AD-PA partage l'objectif d'une vaccination la plus large possible, tant le succès de cette campagne au sein des établissements pour personnes âgées a montré son efficacité en faisant drastiquement chuter le nombre de décès.

L'AD-PA privilégie néanmoins recourir à l'adhésion des professionnels plutôt qu'à leur stigmatisation, alors qu'ils font preuve de leur engagement et responsabilité depuis des mois passés en première ligne, voire des années dans leur exercice quotidien.

Rendre obligatoire la vaccination serait prendre le risque de renforcer encore la désaffection à l'égard des métiers du Grand Age du fait de l'âgisme de notre société, de conditions de travail déjà difficiles et de promesses d'amélioration sans cesse reportées par les pouvoirs publics depuis plus de 20 ans.

Les directeurs ne peuvent se résoudre à voir imposer de nouvelles injonctions alors que les accidents du travail et les maladies professionnelles ne cessent de croître.

L'AD-PA propose donc à l'Etat de promouvoir et développer les messages de promotion tel que celui de l'ARS PACA pour aider encore à convaincre de l'intérêt de la vaccination et attend qu'il associe les organisations professionnelles aux consultations annoncées.

Par ailleurs, l'AD-PA rappelle que la défiance de certains professionnels à l'égard de la parole publique naît aussi des annonces de Loi Autonomie jamais réalisées. L'Etat ne peut donc s'exonérer de cette responsabilité et doit donc impérativement, lui aussi, montrer l'exemple et donner des gages à ces salariés pour envisager renouer la confiance avec eux.

L'AD-PA l'appelle en ce sens à une publication dans les meilleurs délais de la Loi Autonomie promise avant fin 2019 par le Président de la République de sorte d'enfin améliorer les conditions d'accompagnement des personnes âgées, en établissement et à domicile, tout comme les conditions de travail des professionnels par la création, notamment, de centaines de milliers d'emplois au bénéfice de tous.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)



<https://www.facebook.com/AssociationADPA/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées